



## Vente d'un bien immobilier-separation

Par **RANSON florence**, le **13/02/2018** à **10:27**

Bonjour,

Je suis en cours de séparation et nous avons un bien en commun accession a la propriété.

nous avons acheté ce bien en juin 2016 moi à 75% et mon ex-concubin à 25%.

Nous ne sommes pas mariés, pas pacsés.

Notre maison est en vente depuis Mai 2017 et la vie en communauté est compliqué.

Sachant que j'ai à la charge mes deux enfants de 14 et 18 ans qui vivent avec moi.

Ma question est qui nous deux est en droit de rester dans la maison en attendant la vente de celle-ci ?

Dans l'attente de vous lire.

Bien cordialement.

Florence

Par **youris**, le **13/02/2018** à **17:50**

bonjour,

étant tous les deux propriétaires de ce bien indivis, vous et votre ex peuvent rester dans la maison.

les 2 enfants sont-ils également les enfants de votre ex-concubin.

salutations

Par **RANSON florence**, le **14/02/2018** à **08:59**

Bonjour,

Non mes enfants sont d'une précédente union.

cordialement.